LELIVRET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

#PLF2020



6 MESURES

EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Une protection accrue de la biodiversité

→ Création de l'office français de la biodiversité, renforcement des crédits en faveur de la biodiversité en 2019 et 2020 (+41 M €) et création du parc national des forêts de Champagne et Bourgogne.

Vers une agriculture biologique et durable

- Hausse de 25 % dans le PLF 2020 des crédits destinés au financement des mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) et des aides à l'agriculture biologique.
- → Doublement du budget du fonds Avenir Bio pour le développement de la production en agriculture biologique depuis le début du quinguennat (de 4 à 8 M €).

Un plan transports en faveur d'une mobilité propre et durable

- → Hausse de 50 % de l'enveloppe dédiée au bonus automobile par rapport à 2019 (+131 M €) et verdissement de la prime à la conversion qui bénéficiera à un million de véhicules sur l'ensemble du quinquennat.
- → Augmentation inédite des dépenses opérationnelles de l'agence de financement des infrastructures de transport en France (AFITF, +500 M €).
- Tréation du forfait mobilité
 durable dans le cadre de la loi
 d'orientation des mobilités
 (jusqu'à 400 € pour les employeurs
 privés, 200 € pour l'État employeur).

Une politique énergétique ambitieuse

- → Poursuite de l'effort de soutien au développement des énergies renouvelables (6,3 Md € consacrés en 2020) et augmentation du rythme des appels d'offres lancés par l'État.
- → Revalorisation du chèque énergie, passé de 150 € en moyenne en 2018 à 200 € en 2019. 5,7 millions de ménages bénéficient aujourd'hui de ce dispositif.
- Concentration du bénéfice du crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) sur les ménages les plus modestes et contemporanéisation de l'aide (transformation en prime).
- → Fixation d'un objectif ambitieux de montée en puissance des certificats d'économies d'énergie qui représenteront 1,8 Md € en 2020.
- Fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim et des quatre dernières centrales à charbon en France.
- Sortie progressive des énergies fossiles ayant recours au charbon par l'interdiction d'octroyer des garanties publiques à des projets ayant pour objet la recherche, l'extraction et la production de charbon. Cette disposition sera enrichie en débat parlementaire sur la base du rapport sur la modulation des garanties export en matière d'hydrocarbures prévu par la loi énergie-climat.

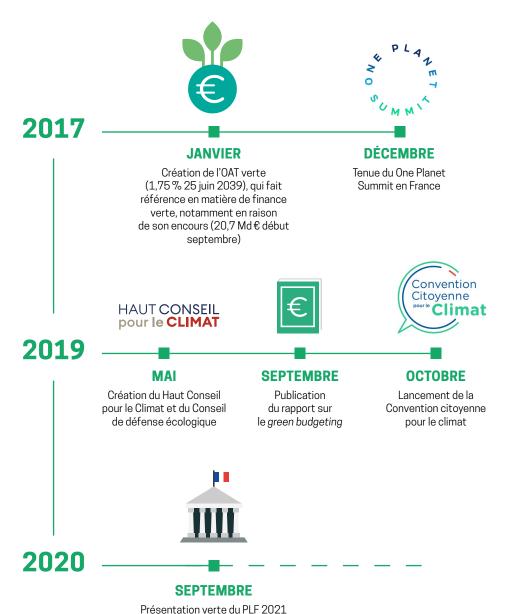
Un accompagnement des pays les plus exposés au changement climatique

Doublement de la contribution de la France au fonds vert sur le climat (1,5 Md € sur la période 2020 – 2023 contre 0,7 Md € entre 2015 et 2018).

Une amélioration de notre gestion des déchets et du recyclage

- Abaissement à 5,5 % du taux
 de TVA applicable à la prévention et
 à la valorisation des déchets
- Refonte de la composante « déchets » de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) pour inciter au recyclage.

LES GRANDES ÉTAPES



DES PROGRÈS EN MÉTHODE

Le Gouvernement vient de recevoir les conclusions de la mission IGF-CGEDD sur le « green budgeting ».

Il ne s'agit naturellement que d'une préfiguration, de nombreux aspects restant à préciser.

À partir de l'analyse du budget 2019, la mission a identifié 30 à 35 Md € de dépenses considérées comme favorables à l'environnement.

Sur la base de ce rapport, le Gouvernement lance une grande concertation avec les parlementaires, les universitaires, les organisations internationales, les ONG et la société civile pour établir ensemble des critères partagés.

L'objectif a été fixé par le Gouvernement de parvenir à une présentation verte du PLF 2021, de concert avec le Haut Conseil pour le Climat.

JE RÉNOVE MON LOGEMENT



Nadia, célibataire avec un enfant, Temps plein 1600 € brut /mois Propriétaire de l'appartement qu'elle occupe. Souhaite remplacer son ancienne chaudière au gaz par une chaudière au gaz à très haute performance énergétique.

Équipement et installation par un artisan labellisé «Reconnu garant de l'environnement » (RGE) 3 800 €

Coût réel après les aides

1400 €
qui peut être financé
par un éco-prêt
à taux zéro

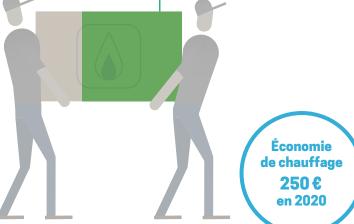
Prime Transition énergétique (l'Agence nationale de l'habitat, Anah)

1200€

+

Prime Certificats d'Économie d'Énergie (CCE, Coup de Pouce constructeur)

1200€



J'ACHÈTE UN VÉHICULE MOINS POLLUANT



Paul, célibataire 3 800 € brut /mois (2,5 SMIC). Possède Véhicule diesel de 2000. Roule 12 000 km/ an. Souhaite acheter un véhicule électrique neuf.

Véhicule électrique neuf 32 900 € (batterie incluse)

Coût réel après les aides

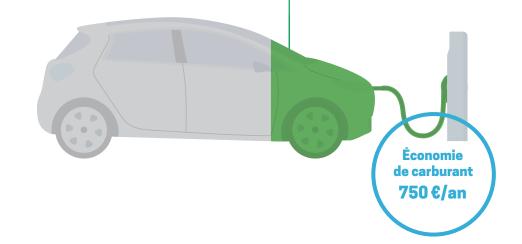
24 400 €

Bonus écologique

6000€

+

Prime à la conversion 2 500 €



economie.gouv.fr

#PLF2020

